



ENVIRONNEMENT

Accélération du déploiement des énergies renouvelables...

Discuté depuis des mois, le projet de loi sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables a été adopté par l'Assemblée nationale le 31 janvier. Pour la Ministre de la Transition énergétique, « *Nous devons accélérer car nous sommes le seul pays européen à ne pas avoir atteint nos objectifs dans les énergies renouvelables* ». Même si le texte ne fait pas l'unanimité, il permet **plusieurs avancées** dont i) l'obligation de déploiement de **panneaux solaires** sur les ombrières de parkings de plus de 1 500m², ii) la **planification** à 10 ans pour l'éolien offshore avec une cartographie par façade maritime, iii) la reconnaissance d'intérêt public majeur des projets d'énergies renouvelables iv) les **modulations tarifaires** par gisement, afin de mieux répartir le déploiement, v) l'accélération du raccordement et notamment de l'éolien dans la seconde moitié de la décennie. A l'inverse, certains regrettent l'absence d'obligation de solaire sur les bâtiments existants, l'oubli de la chaleur renouvelable quand d'autres s'inquiètent d'un encadrement des installations photovoltaïques en zones agricoles trop restrictives.

...A condition de contenir la crise de l'industrie éolienne européenne

Voter des lois c'est bien, mais il faut que l'industrie suive. Or les fabricants d'éoliennes multiplient les **alertes** : Vestas, leader européen des turbinières vient d'annoncer des pertes plus lourdes que prévues en 2022. Même son de cloche chez Siemens Gamesa.

Depuis la pandémie, les turbinières souffrent de la hausse des coûts des matières premières et des transports, de la pénurie de semi-conducteurs ou encore des problèmes de tensions sur la chaîne d'approvisionnement. Ces phénomènes sont d'autant plus difficiles à gérer qu'ils subissent l'effet ciseaux entre des contrats de fourniture de turbines vendus à prix cassés avant la crise, pour assurer les volumes, et des coûts de production désormais bien plus élevés. La course à l'innovation aussi coûte cher : **Siemens Gamesa** en a fait les frais avec sa plateforme 5.X dont le design des pales a du être revu. Sans oublier le contexte politique international en particulier les « stop-and-go » des **politiques** de soutien américaines et chinoises : la fin de leurs schémas de subvention respectifs a entraîné une chute des volumes, alors que les capacités de production des usines avaient déjà été accrues. A présent, la montée en puissance des leaders **chinois** tels Goldwind, Mingyang et Windey, plus profitables que les européens est une réelle menace. Menace d'autant plus sérieuse que les capacités de production de l'Europe seule risquent de ne pas suffire à répondre à la demande. Le secteur se retrouve donc dans une situation **paradoxe**, entre le besoin d'investir dans des usines pour répondre à la demande à horizon 2025, des surcapacités et des difficultés financières...qui les poussent à se restructurer. C'est ainsi qu'en septembre, Siemens Gamesa a annoncé licencier près de 11 % de ses effectifs. Idem pour l'américain General Electric avec la suppression de 20 % de ses effectifs dans l'éolien. Alors, pour redresser au plus vite leur rentabilité, les turbinières affichent des hausses de prix de l'ordre de 35 % par rapport aux niveaux pré-Covid19. De quoi laisser à penser pour certains analystes à un retour dans le vert fin 2023 voire début 2024.

Sources : Les Echos -RSEDN



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Il y a dividendes...

En 2022, les entreprises françaises cotées au **CAC 40** ont reversé **80,1Mds€** à leurs actionnaires (56,7 milliards sous forme de dividendes et 23,7Mds en rachats d'actions). C'est un montant record, en hausse de 15,5% par rapport à 2021, porté essentiellement par le bond des dividendes (+23%). Il faut dire que les profits enregistrés en 2021, en sortie de crise Covid, ont été au rendez vous avec près de 160 milliards d'euros de bénéfices. Et pourtant, le taux de distribution du dividende ne ressort qu'à 39%, soit le plus bas depuis 2003. Les entreprises ont donc fait preuve de **prudence**, conservant une part plus importante que d'habitude de leurs profits pour préparer un avenir toujours très incertain, que ce soit vis-à-vis des perspectives de croissance de la demande ou des hausses des coûts de production. En tête du palmarès des entreprises au dividende le plus généreux, **TotalEnergies** (6,9Mds€), suivi de **LVMH** (5Mds€) et **Sanofi** (4Mds€). En rapportant à la capitalisation boursière, c'est **Arcelor Mittal** qui prend la tête avec 14% reversés à ses actionnaires, essentiellement en rachats d'actions. Le secteur bancaire, fortement contraint par le superviseur en 2021 s'est bien rattrapé : **Société Générale**, **Crédit Agricole** et **BNPP** ont versé respectivement 2,4Mds€ (10,5% de sa capitalisation moyenne), 3,3% (10,6%) et 4,5Mds€ (7,1%) en dividendes et rachats d'actions.

Au niveau **européen**, les dividendes se sont élevés à 382Mds€ en 2022 vs 377Mds€ en 2021. Pour 2023, les prévisions s'établissent à près de 400Mds€. Mais la forte remontée des taux pourrait limiter cette tendance haussière.

Evolution des dividendes du CAC 40



...et dividendes

Le 5 janvier, le **Crédit Mutuel** a annoncé la création - approuvée à l'unanimité par les représentants des sociétaires et des salariés de la banque - d'un **dividende sociétal**, à hauteur de **15% des bénéfices**. Sur la base des résultats 2021, cela devrait représenter 500M€ en 2022 et près de 2Mds€ sur les 5 prochaines années. Le montant sera réparti en 3 : i) 50% seront dédiés à un fonds à impact environnemental et solidaire, sans objectif de rentabilité financière, ii) 35% financeront des services bancaires et d'assurance « inclusifs » et iii) 15% renforceront le mécénat de la banque, qui passerait ainsi de 6 à 60 millions. Le même jour, la **MAIF** a dévoilé la création d'un **dividende écologique**, qui consistera à reverser chaque année **10% de ses bénéfices** à des projets de solidarité climatique et de protection de la biodiversité. Compte tenu de ses résultats, cela pourrait représenter 10 millions d'euros en 2022. « *Si 199 autres entreprises de taille comparable à la nôtre font comme nous, on peut financer la transition* », assure Nicolas Théry, Président du Crédit Mutuel.

Sources : Les Echos - Le Croix



GOVERNANCE

Résolutions ESG : Comment ont voté les 68 plus gros asset managers mondiaux ?

288 résolutions ESG, dont 36 Say on Climate, c'est le nombre de résolutions identifiées par l'ONG britannique **ShareAction** qui ont été soumises au vote des 68 plus gros asset managers mondiaux en 2022. C'est presque le double qu'en 2021. Le rapport annuel de l'ONG indique que les votes en faveur de ces résolutions ont atteint **66%** - soit 6 points de plus qu'en 2021- l'ONG attire l'attention sur la **forte disparité** entre les votes des investisseurs européens et anglo-saxons. Côté européen, le soutien à ces résolutions est passé de 69% à 81% en un an, performance qui coïncide sans doute avec le durcissement de la législation sur le reporting ESG et les exigences d'information sur les stratégies d'investissement et d'engagement en Europe. A l'opposé aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les votes ont stagné. Outre-Atlantique, les asset managers ont soutenu à peine **43%** des résolutions ESG. Plus précisément, les 4 plus gros asset managers mondiaux, - **Vanguard Group, Fidelity Investments, BlackRock et State Street**, dont les votes sont décisifs vu leur poids au capital des sociétés, n'ont soutenu en moyenne que 20% des résolutions ESG contre 32% l'année précédente. Si certains investisseurs invoquent un plus grand nombre de ces résolutions et une moindre qualité, pour ShareAction l'explication viendrait plutôt des **craintes de l'ESG**

bashing ainsi que de l'évolution du contenu des résolutions : elles sont de plus en plus orientées vers **l'action** et la mise en œuvre des **plans de transition** alors qu'elles concernaient jusqu'alors des aspects moins engageants de transparence et de reporting. Le recul des big four est particulièrement net dans le secteur de **l'énergie** : alors qu'en 2021 BlackRock avait soutenu 72% des résolutions ESG concernant les énergéticiens, en 2022 elle n'a apporté son soutien qu'à 16%. Le bilan est également décevant au niveau des coalitions d'investisseurs : les membres de la Net Zero Asset Managers initiative ont soutenu 63% des résolutions climat, taux quasi équivalent à celui des non-membres. Et si les votes en faveur des résolutions climat des membres de la Climate Action 100+ sont supérieurs à ceux des non-membres (68% contre 49%), ils restent insuffisants et sont en baisse par rapport à l'an dernier. Dans ce même rapport l'ONG fait le classement individuel des investisseurs sur le pourcentage de résolutions ESG soutenues, (hors résolution Say on climate) **BNP Paribas AM** arrive dans le **top 3** des mieux notés, avec un score de 97%. Autre information d'importance, l'envolée du nombre de résolutions sociales qui a atteint 117 en 2022 (vs 89 en 2021) ; reste à transformer l'essai en augmentant le taux de votes positifs.

Sources : RSE DATANEWS



EN BREF

♦ **Phitrust** : une coalition de gestionnaires d'actifs menée par Phitrust et CI-AM a lancé une action le 16 janvier à l'intention du Ministère des Finances et de l'Autorité des Marchés Financiers, réclamant une réforme pour assouplir les règles du dépôt des résolutions d'actionnaires aux assemblées générales des entreprises.

♦ **Veolia** : suite à une opération d'actionnariat salarié, les employés de Veolia sont devenus son premier actionnaire avec 6,5% du capital. Ce type de plan se multiplie, aussi bien dans les

grands groupes que les petites entreprises car il permet notamment un meilleur partage de la valeur créée. La fédération de promotion de ce dispositif prône son développement et l'objectif de parvenir à 10% du capital détenu par les salariés à l'horizon 2030.

♦ **CAC SBT 1,5° C** : après le CAC40 ESG en 2021, l'opérateur de la Bourse de Paris, Euronext, a lancé un indice regroupant des entreprises françaises engagées à réduire fortement leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour constituer ce nouvel indice, Euronext a retenu toutes les entreprises membres du SBF 120 dont les objectifs ont été validés par l'initiative

Science Based Target (SBTi), soit 38 entreprises dont Alstom, Kering, LVMH, STMicroelectronics, Plastic Omnium, Eurazeo ou encore Ubisoft.

♦ **Bpifrance** prend une participation de plus de 5% du capital d'**Elis**, via son fonds Lac1. Celui-ci a pour objectif d'investir sur long terme dans les leaders mondiaux français cotés présentant un fort potentiel de création de valeur tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

♦ **Vinci** : sa filiale **Cobra** a remporté, en partenariat avec Siemens Energy, un contrat pour la réalisation en Mer du Nord de deux plateformes de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne d'une capacité de 2GW chacune et d'une valeur de plus de quatre milliards d'euros. Ce projet s'intègre dans le cadre du plan de transition énergétique de l'Allemagne et mobilisera 2 000 emplois jusqu'en 2029.

♦ **Plastic Omnium** s'allie à Rein, filiale du groupe public chinois Shenergy Group, pour la création d'une coentreprise à parité à Shanghai visant à produire et commercialiser des systèmes de stockage d'hydrogène haute pression destinés au marché chinois des véhicules commerciaux.



VOTRE CONTACT



Murielle HERMELLIN

Responsable ISR
Gérante de portefeuilles

Murielle.hermellin@bred.fr



www.promepar.fr



www.linkedin.com/company/25263774

PROMEPAR AM est signataire de

